



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Février 2021



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : en février, la pluviométrie est globalement inférieure aux moyennes décennales de l'ordre de - 57 % sur toute l'île.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles de référence de début et milieu de campagne. À surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : attention, le seuil de nuisibilité commence à augmenter sur certaines parcelles du réseau. Le risque est moyen.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices est basse grâce aux interventions.

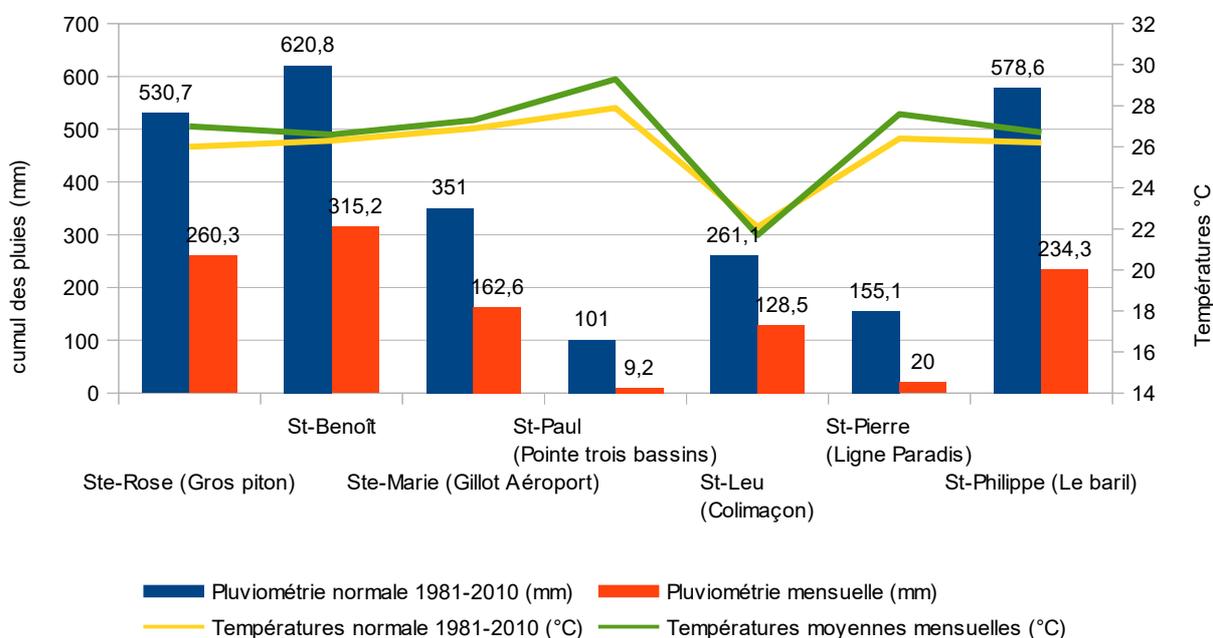
Météorologie

Relevés du mois de février 2021 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de février.
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe trois bassins	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	530,7	620,8	351	101	261,1	155,1	578,6
Pluviométrie mensuelle (mm)	260,3	315,2	162,6	9,2	128,5	20	234,3
Températures normale 1981-2010 (°C)	26	26,3	26,9	27,9	22,1	26,4	26,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	27	26,6	27,3	29,3	21,7	27,6	26,7

Les températures du mois de février 2021 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans la majorité des stations de l'Île. Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'Île à savoir pour la zone Sud - 65 %, Ouest - 62 %, Nord - 54 % et Est - 50 %.

Relevés de février 2021, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de février.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de février 2021.

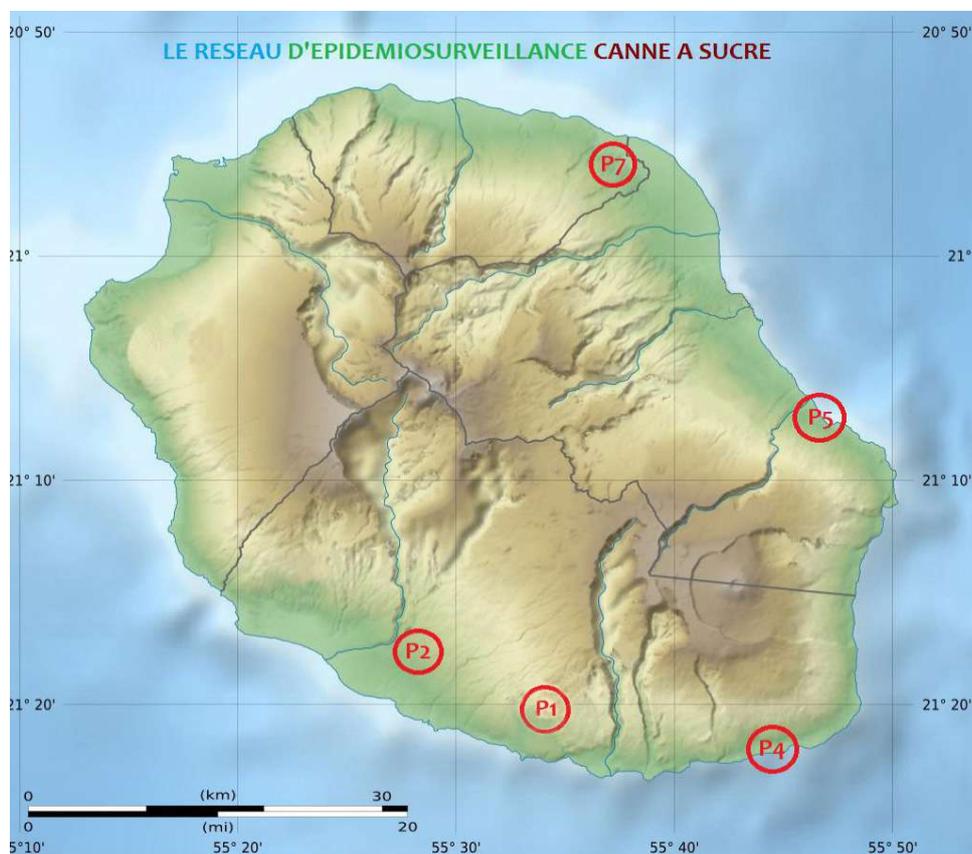
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2020	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2020	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2020	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2020	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2020	Croissance

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2021.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de février 2021.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance. Mais attention aux parcelles de fin de campagne.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1 : 0 % de tiges attaquées P2, P4, P5, P7 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. Le déficit pluviométrique favorise leurs impacts.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque nul : les parcelles ont été récoltées et les cannes ne sont pas encore attractives pour les rongeurs.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1 : 0 % de tiges attaquées P5 : 10 % de tiges attaquées P2, P4, P7 : 30 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Gestion alternative des bioagresseurs :

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau. Les cannes à sucre hors réseau coupées en fin ou milieu de campagne peuvent subir des attaques dans les 3 mois et demi qui suivent la levée.

Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.

- Pas de parcelle atteinte par le borer ponctué dans le réseau. **Hors réseau, penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. (Cf fiche phytosanitaire).

- Absence des noctuelles sur les parcelles de début de campagne. Surveiller tout de même les parcelles de fin de campagne. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).

- Les cochenilles sont toujours présentes sur 4 des parcelles du réseau à une intensité moyenne sur la P2, P4, P5 et P7. Elles sont localisées au niveau des noeuds et **il faut retirer les feuilles sèches sur les tiges pour pouvoir les observer.**

- Les rats n'ont plus d'attrait pour les cannes qui viennent d'être coupées ou qui ne sont pas chargées en sucre.

- Pas d'évolution des thrips sur les autres parcelles du réseau. Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.



Thrips, *Fulmekiola serrata*



Vigilance : les borers ponctué et cochenilles peuvent refaire leur apparition pendant la croissance de la canne.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021

	mars 2020	avril 2020	mai 2020	juin 2020	juillet 2020	août 2020	septembre 2020	octobre 2020	novembre 2020	décembre 2020	janvier 2021	février 2021
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus</i> sp.)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois de février 2021.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	10	20	25	15	20
Mois après coupe	7	8	7	7	6
Dernière intervention	janvier	janvier	décembre	janvier	janvier
Type d'intervention	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%				
Évaluation des risques	Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

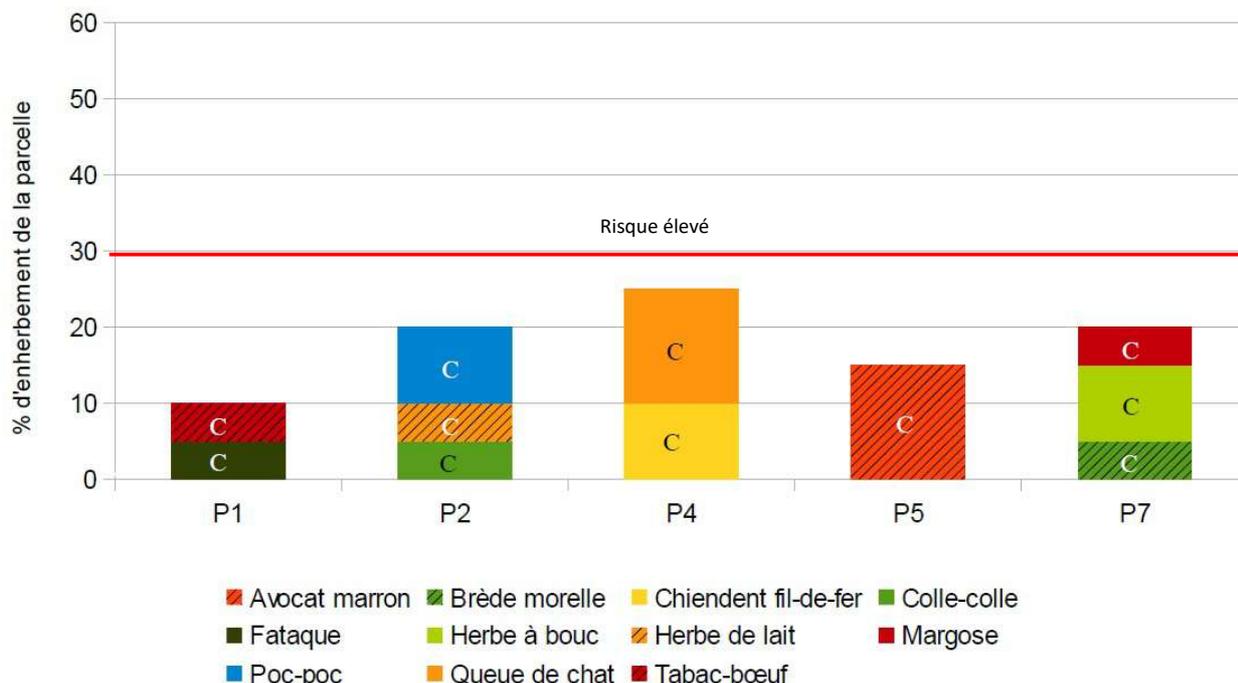


Epillette de la fataque
(*Panicum maximum*)



Epillette de queue de chat aux arêtes longues
(*Setaria pumila*)

Flore d'adventices présente au mois de février 2021.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de février, à l'identique du mois dernier, les pluies de saison ont été faibles par rapport au normales saisonnières jouant encore sur une pression d'enherbement moins forte sur l'ensemble des parcelles du réseau. De plus, le taux d'enherbement reste encore en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % de recouvrement, essentiellement grâce aux interventions effectuées en janvier.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.



Fataque en grenaison, *Panicum maximum*



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver au stade D (floraison) ou E grenaison car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

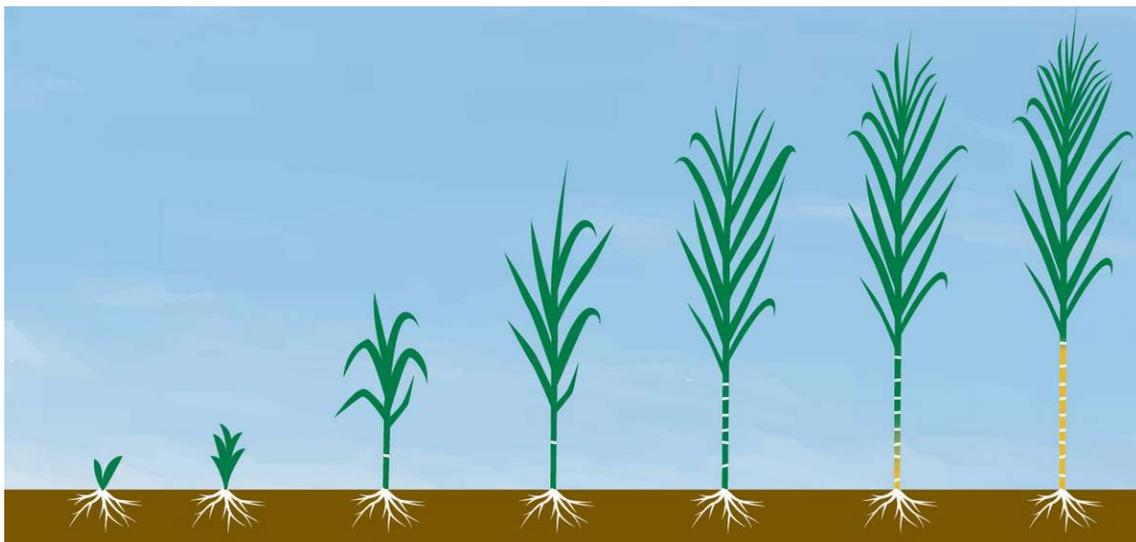
Pression des adventices sur canne à sucre en 2021

	mars 2020	avril 2020	mai 2020	juin 2020	juillet 2020	août 2020	septembre 2020	octobre 2020	novembre 2020	décembre 2020	janvier 2021	février 2021
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois de février pour la canne à sucre en croissance :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
					P7	P1, P4, P5	P2				

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 6^{ème} au 7^{ème} mois après la récolte, il continue à se développer les cochenilles et les borers ponctués. Les thrips sont également toujours présents. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.



Cochenille farineuse,
Saccharicoccus sacchari



Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus*



Thrips, *Fulmekiola serrata*

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.